

Mémoire présenté au Comité  
permanent de la condition  
féminine de la Chambre des  
communes par de l'OEETA

*La sécurité  
économique des  
femmes au Canada*

ONTARIO ENGLISH  
Catholic  
Teachers  
ASSOCIATION

L'Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA) représente les 45 000 enseignantes et enseignants qualifiés et passionnés qui travaillent dans les écoles publiques catholiques de langue anglaise de l'Ontario, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

Ann Hawkins  
Présidente

Marshall Jarvis  
Secrétaire général

Ontario English Catholic Teachers' Association  
65, avenue St. Clair Est, bureau 400  
Toronto (Ontario) M4T 2Y8 416-925-  
2493 ou 1-800-268-7230  
Télécopieur : 416-925-7764  
**[www.catholicteachers.ca](http://www.catholicteachers.ca)**

Mai 2017

## TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION.....	4
2.	CONTEXTE.....	5
3.	INVESTISSEMENTS DANS LES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES.....	6
4.	RECOMMANDATIONS.....	9
5.	BIBLIOGRAPHIE.....	8

## INTRODUCTION

L'Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA) se réjouit de l'occasion qui lui est offerte de présenter ce mémoire au Comité permanent de la condition féminine (FEWO).

Représentant 45 000 enseignantes et enseignants catholiques en Ontario, dont plus des deux tiers sont des femmes, l'OECTA reconnaît l'importance cruciale d'assurer la sécurité économique des femmes. Nous sommes très conscients du fait que leur sécurité économique est capitale pour assurer la participation égale des femmes au sein de l'économie et de la société canadiennes. Les services de garde à l'enfance sont l'une des principales sphères dans lesquelles nous vivons, à titre d'éducateurs la relation entre sécurité économique et participation des femmes.

- 1.1** Les recherches, tant au Canada qu'ailleurs, sont sans équivoque : les avantages d'investir dans des services de garde abordables, accessibles et de qualité sont évidents. Les intervenants du domaine de l'éducation et du milieu universitaire ainsi que les chefs de file du monde des affaires s'entendent pour affirmer qu'investir dans des services de garde et d'éducation à la petite enfance constitue l'une des façons les plus efficaces d'utiliser l'argent des contribuables. Ces investissements procurent des bienfaits à court et à long terme tant aux enfants qu'à la société en général.

Plusieurs avantages économiques ont d'ailleurs été associés aux programmes de développement de la petite enfance, par exemple une réduction des pénuries de main-d'œuvre et de compétences et une augmentation de la productivité et de l'innovation. Une recherche menée par *TD Economics* démontre que les investissements dans les services de garde et d'éducation à la petite enfance mènent à une diminution permanente des dépenses liées à l'aide sociale et aux soins de santé (Alexander et Ignjatovic, 2012).

- 1.2** Du point de vue de l'enfant, les avantages sont tout aussi évidents. Les facultés sociales, affectives et cognitives développées à la petite enfance jettent les bases pour le développement des compétences de l'enfant plus tard au cours de sa vie et jouent un rôle déterminant quant à ses perspectives en matière de santé, d'éducation et de réussite économique (Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, 2014).
- 1.3** Le présent mémoire se concentre sur un aspect légèrement différent, mais tout aussi important des investissements dans les services de garde à l'enfance : les diverses façons dont ces investissements contribuent à assurer la sécurité économique des femmes et à accroître du même souffle leur participation au sein de l'économie moderne.

## **2. CONTEXTE**

- 2.1** Depuis des années, le Canada est la traîne de ses homologues internationaux lorsqu'il est question de garde et d'éducation à la petite enfance. Le Centre canadien de politiques alternatives estime que les dépenses liées aux services de garde à l'enfance se situent entre 0,2 % et 0,34 % du PIB, soit bien en deçà de la norme de 1 % fixée par l'OCDE (Macdonald et Friendly, 2014). En l'absence d'un cadre national en matière de services de garde à l'enfance, plusieurs obstacles se dressent toujours devant l'établissement de services de garde efficaces et abordables. Il n'y a actuellement des places dans une garderie accréditée que pour 20 % des enfants ontariens de moins de quatre ans et pour moins de 5 % des poupons de moins de 18 mois (Macdonald et Klinger, 2015). Dans ces circonstances, l'intention récemment annoncée du gouvernement de l'Ontario de créer 100 000 places en garderie supplémentaires est la bienvenue. De plus, l'annonce de créer un nouveau portefeuille au sein du conseil des ministres pour les services de garde à l'enfance et à la petite enfance est un signe positif de l'engagement que prend le gouvernement envers nos enfants.

**2.2** Il faut toutefois se garder de tout optimisme excessif, et ce, pour plusieurs raisons. Des recherches menées par le Centre canadien de politiques alternatives ont révélé que le coût mensuel moyen d'une place en garderie à plein temps pour un poupon peut atteindre 1 375 \$ (Macdonald et Friendly, 2016). Pour bon nombre d'Ontariens, une place en garderie revient en fait à contracter une deuxième hypothèque; la pression financière est particulièrement forte sur les mères monoparentales. De plus, 26 % des places en garderie accréditée sont administrées par des entreprises à but lucratif (Macdonald et Klinger, 2015). Il s'agit là d'une source d'inquiétude, car les recherches canadiennes et internationales démontrent que les modèles de garderie à but lucratif offrent invariablement des services de garde et d'éducation de faible qualité en raison d'un ratio personnel-enfants plus faible, d'une rémunération inférieure du personnel et des niveaux inférieurs de la formation donnée aux éducateurs en garderie (Prentice, 2000; Rigby, Ryan et Brooks-Gunn, 2007; Cleveland, 2008). Il paraît clair qu'un programme national de services de garde et d'éducation à la petite enfance public abordable, accessible et de grande qualité est essentiel pour garantir que notre société en retire pleinement les avantages sociaux, économiques et pédagogiques.

### **3. Investissements dans les services de garde à l'enfance et sécurité économique des femmes**

Si les avantages que procurent aux enfants les services de garde et d'éducation à la petite enfance sont évidents, la corrélation qui existe entre l'accès à des services convenables et abordables et la sécurité et l'indépendance économiques des femmes l'est tout autant. En effet, les femmes qui ont du mal financièrement à se payer des services de garde sont souvent forcées de renoncer au marché du travail (Ferraro, 2010). Cette constatation n'a pourtant rien de nouveau. Il y a plus de 30 ans, la Commission royale sur l'égalité en matière d'emploi prévenait déjà que « [l]e débat autour du droit à l'égalité des chances d'emploi demeure

théorique pour la plupart des femmes, si l'on ne fait rien pour assurer que les soins offerts [aux enfants] sont suffisants et de qualité ». Les coûts liés aux services de garde nuisent à la capacité des femmes d'être actives sur le marché du travail et menacent leur sécurité économique.

**3.1** Les femmes qui sont obligées de renoncer au marché du travail à cause des coûts élevés liés aux services de garde à l'enfance ou d'un manque de places doivent, de façon disproportionnée, se tourner vers le programme d'aide au revenu pour obtenir un soutien financier de base (Statistique Canada, 2011). Même lorsque les femmes trouvent une façon d'intégrer le marché du travail, elles n'obtiennent bien souvent que des emplois précaires. Comme le fait remarquer une étude, « [...] la quantité moyenne de soins non rémunérés que fournissent la plupart des femmes salariées à leurs enfants chaque semaine équivaut à un deuxième emploi à plein temps » [TRADUCTION] (Milne, 2016). Conséquemment, les femmes sont souvent forcées de sacrifier leur sécurité d'emploi ou leur avancement professionnel pour remplir leurs obligations de gardiennes. En Ontario, près de 40 % des travailleuses sont dans une situation d'emploi précaire, comparativement à 28 % des travailleurs. Sans compter que les parents monoparentaux, qui, nous le savons, sont la plupart du temps des femmes, sont plus susceptibles de se retrouver dans une situation d'emploi précaire que dans d'autres contextes familiaux (Noack, 2011).

**3.2** L'incapacité des parents, tout particulièrement des mères monoparentales, d'accéder à des soins de garde abordables et convenables nourrit un cercle de pauvreté et de précarité. De plus grands investissements publics dans des services de garde à l'enfance de grande qualité élimineraient les obstacles, auxquels font par ailleurs face beaucoup de familles, qui bloquent l'accès à des services abordables et accessibles. Ces investissements traceraient la voie vers une stabilité économique accrue en permettant à des personnes de retourner sur

le marché du travail ou de poursuivre leurs études. Un régime public permettrait à tous les enfants et à leurs parents, de tout horizon culturel ou socioéconomique, d'avoir accès aux mêmes possibilités offertes par les services de garde et d'éducation à la petite enfance.

**3.3** Tout en reconnaissant les avantages que peuvent retirer les femmes d'investissements accrus dans les services de garde à l'enfance, il est tout aussi important de se pencher sur le rôle des travailleuses et travailleurs des services à l'enfance. Près de 99 % du personnel en garderie sont des femmes (Coalition ontarienne pour de meilleurs services éducatifs à l'enfance, 2013). Il existe donc une corrélation directe entre le fait d'offrir une rémunération juste aux travailleuses des services à l'enfance et l'amélioration de la sécurité économique des femmes. Nous devons veiller à ce que les travailleuses en garderie soient rémunérées équitablement pour le travail essentiel qu'elles accomplissent. Le salaire horaire médian d'un travailleur ou d'une travailleuse des services à l'enfance en Ontario s'élève à 17 \$ l'heure, ce qui ne correspond aucunement aux immenses responsabilités que ces personnes doivent assumer et décourage carrément de nombreuses personnes engagées et qualifiées d'intégrer le domaine (Warren, 2016). Nous espérons que les subventions publiques allouées aux services de garde à l'enfance permettront aux travailleurs des services à l'enfance de recevoir un salaire proportionnel à leurs compétences et à leur valeur au sein de notre société.

#### **4. RECOMMANDATIONS**

**4.1** L'insuffisance du financement ou l'absence d'un cadre d'action en faveur de services à l'enfance abordables, accessibles et de qualité continuent d'entraîner d'importantes conséquences immédiates pour les femmes du Canada. L'état actuel des choses force de nombreuses femmes à faire un choix, dans les faits impossible, entre le désir de remplir leurs obligations en tant que mères et gardiennes de leurs enfants et celui de participer pleinement au marché du travail.

**4.2** Or, il ne doit pas nécessairement en être ainsi. En investissant dans des services de garde et d'éducation à la petite enfance universels, accessibles, réglementés et publics, et en assurant une rémunération juste aux travailleuses et travailleurs en garderie, nous veillerons ainsi à ce que les enfants reçoivent des services exceptionnels, tout en permettant aux femmes de poursuivre leurs aspirations professionnelles. Ultimement, grâce à cette approche, les femmes pourront parvenir à la sécurité économique et participer sur un pied d'égalité à l'économie canadienne.

## 5. BIBLIOGRAPHIE

Alexander, Craig, et Dina Ignjatovic. « Early Childhood Education Has Widespread and Long Lasting Benefits », *TD Economics Special Report* (27 novembre).

Cleveland, G. *If it Don't Make Dollars, Does that Mean that it Don't Make Sense? Commercial, Non-Profit and Municipal Child Care in the City Of Toronto*, Toronto, Ville de Toronto, Children's Services Division, 2008.

Ferrao, Vincent. « Travail rémunéré », dans *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, 2011, Ottawa, Statistique Canada, 2009.

Macdonald, David, et Martha Friendly. *The Parent Trap: Child Care Fees in Canada's Big Cities*, Toronto, Centre canadien de politiques alternatives, 2014.

Macdonald, David, et M. Friendly. *A Growing Concern 2016 Child Care Fees in Canada's Big Cities*, Ottawa,, Centre canadien de politiques alternatives, 2016.

Macdonald, David, et Thea Klinger. *They Go Up So Fast: 2015 Child Care Fees in Canadian Cities*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives, 2015.

Milne, Kendra. *The Impacts of Child Care on the Human Rights of Women and Children*, Vancouver, West Coast Women's Legal Education and Action Fund, 2016.

Noack, Andrea. *Precarious Jobs in Ontario: Mapping Dimensions of Labour Market Insecurity by Workers' Social Location and Context*, Toronto, 2011.

Coalition ontarienne pour de meilleurs services éducatifs à l'enfance. *Child Care in the News*, Toronto, Ontario, s.d., 2013.

Prentice, Hall. « The Business of Child Care: The Issue of Auspice », dans L. Prochner et N. Howe (Éd.). *Early childhood care and education in Canada*, p. 273-289, Vancouver, UBC Press, 2000.

Rigby, E., R. Ryan et J. Brooks-Gunn. « Child Care Quality in Different State Policy Contexts », *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 26, n° 4 (2007), 2007 887-907.

Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. *Développement de la petite enfance : Énoncé de position du Collège Royal*, Ottawa, 2014.

Warren, May. « Early Childhood Education students sound the alarm about crippling low wages », *Metro News*, 14 décembre 2014).